Pierre DUBIER : Lorsque je suis arrivé à l'orchestre, j' ai participé à une série de concerts incroyables. On parcourrait tout le département en bus, du nord au sud, d'est en ouest, dans le cadre des « Saisons musicales du Rhône ». Comment t'est venue cette idée de collaboration avec le Conseil Général ?

Philippe FOURNIER : *L'idée de ce projet a suivi un raisonnement très simple. A l'époque, en 1990, je cherchais un moyen d'augmenter notre activité de concerts en cherchant à nous rapprocher des institutions publiques. Dans le même temps, j'étais tombé par hasard sur le nouveau logo du Conseil général du Rhône. J'avais été frappé par la forte volonté de communication des élus du Rhône pour faire mieux connaître leur département, et je me suis dis qu'il y avait là certainement quelque chose à faire pour les aider à aller dans ce sens. En observant de plus près la politique culturelle de ce département, j'ai pris conscience qu'une de ses spécificités était la grande disparité d'objectifs et de moyens entre la grande métropole de Lyon et les autres communes rurales, malgré le souci des élus d'assumer la gestion et la responsabilité du département dans sa globalité.*

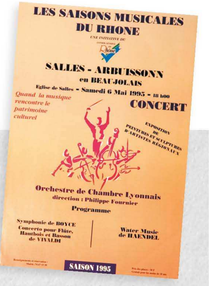
Je voulais donc trouver une idée qui puisse favoriser cette démarche de soutien culturel vers le milieu rural (qui était moins le sujet d'actions culturelles). Il fallait donc inventer un projet qui réponde à cet objectif et qui soit également un outil de communication pour le Conseil général.

Pierre : C'est la naissance des Saisons musicales ?

Philippe : *A vrai dire, ma première idée, c'était de profiter d'un évènement culturel important (le bicentenaire de la mort de MOZART – 1991) pour créer le premier festival de France qui aurait lieu sur tout un département et pendant toute une année. Mais, je me suis vite dit qu'il n'était pas utile de se limiter à la musique de MOZART.*

Pierre : Comment as-tu réussi à proposer ce concept au conseil Général ?

Philippe : *J'en ai d'abord parlé au Conseiller général de mon canton, que je connaissais bien, Michel THIERS. Je lui ai présenté l'idée, il a tout de suite été séduit par l'approche. Il m'a donc organisé un rendez vous avec le président Michel MERCIER. Tout c'est décidé ensuite lors de cet entretien. Je me revois quelques temps plus tard lorsque j'ai signé notre première convention, je suis sorti des bureaux du conseil général, et là, tout seul dans la voiture, j'ai hurlé de joie, j'arrivais à peine à y croire !!*



Pierre : Ils ont tout de suite accepté ?

Philippe : *Oui, assez vite, ils avaient beaucoup apprécié que je ne leur propose pas simplement un nouveau projet culturel : l'orchestre s'engageait aussi à gérer pour eux l'organisation et le suivi de l'ensemble. Saluons au passage, le travail remarquable qu'a fourni Gilles CHUZEVILLE, le régisseur de l'orchestre.*

Pierre : Il n'y avait donc pas que du travail artistique ?

Philippe : *Ah, ça c'est sûr ! Pour 25 concerts à organiser chaque année sur tout le département. Tout d'abord, il nous a fallu maîtriser l'aspect juridique d'un tel projet. Puis, une grosse partie du travail, a été d'ordre administrative. Il fallait gérer un planning avec l'ensemble des communes, définir différentes propositions de concerts en fonction des moyens financiers de chaque structure d'accueil, assurer, par canton, une répartition idéale sur l'ensemble du département (nous avons rencontré plusieurs maires de petites communes qui n'avaient jamais organisé de concert classique, et qui étaient très heureux de partager cette expérience avec nous).*

Nous avions aussi la responsabilité de toute la communication de l'évènement (fabrication des documents, affiches et programmes, travail de relations presse, etc…). Cette mission était très importante, car le principe de base de ce projet était bien d'apporter une lisibilité concrète de l'implication du Conseil général pour toutes les zones du département. La communication jouait donc un rôle capital dans cette perspective.

Nous assurions également le suivi des budgets, la billetterie de tous les concerts, etc… faire des bilans et analyses complets année après année, afin de maîtriser l'impact des Saisons Musicales du Rhône sur l'ensemble du département.

Pierre : Heureusement, il y a eu ces nombreuses rencontres musicales avec des publics très variés.

Philippe : *C'était une bien belle récompense : une fois tout ce travail d'organisation réalisé, nous avions le plaisir de profiter de ces rencontres musicales. Nous avions d'ailleurs trois axes bien précis.*

1. ***Une démarche pédagogique auprès du public.*** *J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à entamer le dialogue avec les auditeurs. L'expérience nous a montré à quel point cette approche a été une des clés de notre succès dans tout le département. La musique nous a réellement rapprochée des gens de notre région.*

